

COMMISSION DE LA TRANSPARENCE EN 2026

Cette formation est organisée par **Communication Globale Santé** sous l'égide de l'API et du CCS

Mardi 10 mars 2026 8h30-15h30
Salons de l'Aéroclub – Paris 16

► PARTICIPANT (champs obligatoires)

Nom Prénom

Fonction Email

Tel port

Inscrivant (le cas échéant)

Nom / Prénom

Tel port Email

☐ **Présentiel**

☐ **Distanciel**

► ENTREPRISE (champs obligatoires)

Raison Sociale

Adresse

Code postal Ville

TVA Intracommunautaire

DATE/SIGNATURE/CACHET (*)

► TARIF

Montant HT

Règlement reçu après le 10 février 2026

Membre ou Non Membre

1.585 Euros

- *La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation sans réserve des CGV et de la Politique de Confidentialité consultables sur le site apiccs.com

Le règlement doit s'effectuer impérativement avant la réunion.

Paiement par virement : HSBC Auber Mathurins, IBAN FR76 3005 6008 1108 1152 5021 828

Paiement par carte bancaire : sur demande.

Nous n'acceptons pas les subrogations auprès des « OPCO ».

Dans le cadre de la formation professionnelle une convention vous sera envoyée sur demande.
En cas d'annulation notifiée par écrit jusqu'à 15 jours avant la date de la formation, seuls les frais de dossiers seront retenus (250 € HT). Après cette échéance, les frais de participations sont dus en totalité.